



HAL
open science

La contraction de texte

Michel Bellot-Antony, Gabriel G. Bès, Dany Hadjadj, Régine Pouzet, Nicole
Rousseau-Payen

► **To cite this version:**

Michel Bellot-Antony, Gabriel G. Bès, Dany Hadjadj, Régine Pouzet, Nicole Rousseau-Payen. La contraction de texte. Condenser - Adosa, Clermont-Ferrand, 1981, 2, pp.5-38. hal-01071473

HAL Id: hal-01071473

<https://hal.science/hal-01071473>

Submitted on 5 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La contraction de texte

Michel Bellot-Antony, Gabriel G. Bès, Dany Hadjadj, Régine Pouzet et Nicole Rousseau-Payen
Groupe de recherches sur la condensation de l'information en langue naturelle (CILN)

Condenser, Adosa, Clermont-Ferrand, janvier 1981, n° 2, p. 5-38

Résumé

La première partie de ce document consacré à la contraction de texte étudie les différentes contraintes qui peuvent être imposées à la contraction de texte, puis propose, à partir de cette analyse, une distinction des différents types de contraction, qui vont du résumé scolaire à l'indexation. La deuxième partie aborde la sélection de l'information dans le texte à contracter : mise en évidence des divers aspects du contenu du texte (contenu référentiel, relations non explicites entre diverses constructions, organisation rhétorique du texte), structuration du contenu du texte par des critères de nouveauté, de mise en relation ou rhétorique, et enfin sélection des contenus du texte en vue de l'élaboration du texte contracté. La troisième et dernière partie présente une bibliographie commentée.

Voir aussi

Michel Bellot-Antony, Gabriel G. Bès, Pierre-Maurice Fauchère, Dany Hadjadj, Régine Pouzet et Nicole Rousseau-Payen. « [La condensation de l'information](#). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1980, n° 1, p. 1-9.

Michel Bellot-Antony, Gabriel G. Bès, Dany Hadjadj, Régine Pouzet et Nicole Rousseau-Payen. « [La problématique de la contraction de texte](#). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1980, n° 1, p. 13-44.

Michel Bellot-Antony, Gabriel G. Bès, Dany Hadjadj, Régine Pouzet et Nicole Rousseau-Payen. « [La contraction de texte. Les différents types d'information](#). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, avril 1982, n° 3, p. 33-81.

Ryszard Zuber. « [Relations sémantiques et résumé](#). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, avril 1982, n° 3, p. 83-94.

Michel Bellot-Antony et Gabriel G. Bès. « [Les différents types d'information et la contraction de texte](#). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1983, n° 4, p. 5-46.

Dany Hadjadj. « La contraction de texte au baccalauréat : qu'en pensent les enseignants ? » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1983, n° 4, p. 47-65.

Michel Bellot-Antony. « Bibliographie commentée (suite). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1983, n° 4, p. 67-74.

Dominique Le Roux. « Les conditions sémantiques de l'activité résumante dans les textes de sciences sociales et humaines. » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1983, n° 4, p. 75-93.

LA CONTRACTION DE TEXTE

Les travaux consacrés au programme « Contraction de texte » se présenteront sous forme de chapitres, suivis éventuellement d'appendices et d'exercices, ces chapitres devant être ultérieurement réunis en volume.

LA CONTRACTION DE TEXTE

(Textes publiés antérieurement)

Condenser n°1 (février 1980)

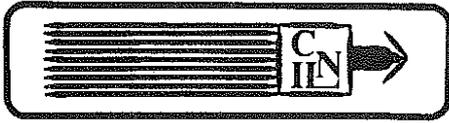
M. Bellot-Antony, G. G. Bès, D. Hadjadj, R. Pouzet et N. Rousseau-Payen : **La Contraction de texte.**

Chapitre I. — Problématique de la contraction de texte.

Situation actuelle de la contraction de texte. — Les problèmes posés par la contraction de
de texte. — Tentatives de formalisation — Recherche théorique et recherche appliquée. —
Organisation d'ensemble. — Validité et limites de la démarche.

M. Bellot-Antony : **La Contraction de texte — Bibliographie commentée** (à suivre).

Études théoriques. — Manuels spécialisés.



Dans le numéro 1 de *Condenser* nous écrivions : « les documentalistes pratiquent aussi la contraction de texte sous des formes diverses : « analyse informative », « analyse sélective », « résumé », « indexation » suivant une typologie qui tend à se normaliser ».

Il convient de donner une suite à ce passage et de compléter la typologie proposée en prenant en compte les textes scientifiques et techniques que nous avons tenus à l'écart de notre première présentation, textes qui sont tout particulièrement concernés par la contraction de texte.

En effet dans un premier temps, nous nous sommes surtout intéressés à la contraction que nous appellerons « scolaire » et certains aspects de la typologie sont marqués par cette préoccupation. En particulier, quand nous décidions de la pertinence ou de la non-pertinence de certaines caractéristiques de la contraction pour la construction d'une typologie, nous le faisons, dans une grande mesure, en adoptant le point de vue des enseignants de français. Ceux-ci, quand ils entraînent les élèves à la contraction de texte, n'oublient certes pas sa fonction de transfert de l'information sous une forme économique mais considèrent surtout son rôle formateur et sa valeur pédagogique dans l'apprentissage de la langue, le maniement du discours et dans le développement de la connaissance. Représentée dans les examens et les concours, la contraction de texte permet en effet d'entraîner et d'évaluer les facultés de compréhension des élèves, leur aptitude à l'analyse et à la synthèse et leurs capacités stylistiques. Elle permet aussi d'arrêter leur attention sur les idées, les sentiments d'un auteur et sur son usage de la langue.

Dans cette perspective, certaines contraintes pesaient sur la contraction de texte qui s'ajoutaient à celles qui, de façon générale, conditionnent le passage de T à t.

Il s'agissait de contraintes rédactionnelles qui excluaient le style télégraphique et demandaient une certaine fidélité esthétique de t par rapport à T.

Conjointement, on exigeait une reformulation de T par le recours à d'autres moyens linguistiques, reformulation systématique qui, au-delà des économies qu'elle permet d'obtenir sur le signifiant, a pour but de témoigner efficacement du degré de compréhension de T par l'auteur de t.

Ces contraintes étant présentes dans tous les types de contraction scolaire, nous avons écarté de la typologie, comme non distinctives, les trois caractéristiques suivantes qui les expriment :

- t doit se caractériser par la correction grammaticale. Le style télégraphique est exclu ;
- le signifiant de t doit être différent ou le plus différent possible du signifiant de T ;
- t doit posséder une « fidélité esthétique » par rapport à T (*Condenser* 1, p. 22).

Mais si l'on écarte la visée pédagogique pour prendre en compte le point de vue des documentalistes ou des auteurs chargés de résumer des textes scientifiques ou techniques, on est amené à reconsidérer ces contraintes. Il ne paraît plus possible de les imposer indistinctement à tous les types de contraction. Le public intéressé par la contraction documen-

taire souhaite pouvoir s'orienter rapidement dans le flot des ouvrages ou articles qui inondent le monde scientifique et technique. Pour lui, comme pour le documentaliste, le texte est le véhicule d'une information derrière laquelle le langage s'efface. Nature des textes contractés et fonction de la contraction déterminent pour celle-ci des caractéristiques autres que lorsqu'il s'agit de réduire des textes littéraires ou para-littéraires dont on veut, peu ou prou, retenir les qualités esthétiques et rhétoriques.

La typologie de la contraction de texte doit faire état de ce nouveau point de vue. A cet effet, il convient de reprendre une à une les caractéristiques que nous avons jugées non distinctives pour les différents types de contraction « scolaire » et de préciser la place qui leur revient dans la contraction documentaire.

LES PHRASES INCOMPLÈTES : THÉMATISATION ET INVARIANCE INFORMATIVE

« t doit se caractériser par la correction grammaticale. Le style télégraphique est exclu ».

Des exigences linguistiques et sociales font que, dans tous les cas, t doit respecter les règles de la langue. Le premier trait évoqué n'a donc pas à figurer dans la typologie. En revanche, la notion de « style télégraphique » demande quelques commentaires qui, dans le cadre de la contraction documentaire, déboucheront sur des distinctions que nous n'avions pas abordées.

Si nous comparons les trois phrases suivantes :

- (1) la capacité de production obtenue en laboratoire est de 20 l par jour,
- (2) capacité production laboratoire 20 litres par jour,
- (3) capacité de production obtenue en laboratoire,

nous voyons que (2) et (3) n'offrent pas une rédaction complète mais seul (2) appartient au style télégraphique par suppression des termes facilement restituables. Ce style est exclu de la contraction de texte qu'elle soit scolaire ou documentaire.

Mais il ne faut pas, en exigeant des phrases complètes confondre dans la même interdiction les phrases (2) et (3) comme on le fait parfois (*Biosis Guide...*). Ni phrase complète, ni style télégraphique, la phrase (3) est une phrase construite sans prédicat. Or ce type de phrase apparaît souvent dans la contraction documentaire. Il résulte, comme nous allons le montrer, de l'opération de thématisation étroitement liée à la notion de topique.

Le topique c'est ce dont on parle, « la personne ou la chose dont on dit quelque chose » (Hockett cité par Galisson et Coste, *Dictionnaire...*). Dans (4), le locuteur annonce un topique :

- (4) La cristallisation de V₂O₅ [...]

puis il en dit quelque chose :

[...] provoque des modifications de microstructure.

Ce qu'il en dit, c'est le *commentaire*.

« On peut définir le topique comme ce qui est donné dans la situation ou dans une question à laquelle on répond et le commentaire comme ce qui ajoute quelque chose de nouveau, ce qui apporte une information » (Galisson et Coste, *Dictionnaire...*).

L'analyse ainsi faite au niveau de la phrase peut-être transposée au niveau du texte. On appelle alors *thème* la personne ou la chose dont on dit quelque chose dans le texte considéré. Nous appellerons *thématisation* l'opération qui consiste à extraire le thème, c'est-à-dire le « donné » dont on sait, pour avoir lu l'ensemble de T, qu'il est accompagné de réflexions, d'observations, de développements divers. La thématisation a pour fonction de dégager le thème en écartant ce qui dans un texte donné et pour un lecteur donné est l'information sur ce thème. En effet, le thème, c'est-à-dire l'objet d'informations, n'existe que par rapport à un texte donné qui fournit cette information et par rapport à un lecteur qui la reconnaît comme telle.

Dans (4), texte composé d'une seule phrase :

« La cristallisation de V₂O₅ provoque des modifications de structure »,
 (4.1) « la cristallisation de V₂O₅ »

est le thème par référence à la suite du texte contenant l'information :

(4.2) « provoque des modifications de structure »

Mais si cette phrase, au lieu d'être un texte, n'était que partie d'un texte énumérant et décrivant en outre les modifications de structure de V₂O₅, deux cas pourraient se présenter :

a) le lecteur ignorait que la cristallisation de V₂O₅ provoque des modifications de structure : dans ce cas (4.1) reste le thème

b) le lecteur savait que la cristallisation de V₂O₅ provoque des modifications de structure mais il ignorait quelles elles sont : dans ce cas la phrase (4) toute entière exprime le thème et celui-ci s'énoncerait :

(5) Modifications de structure provoquées par la cristallisation de V₂O₅.

Ici on remarque que la thématization s'accompagne de transformations syntaxiques qui visent à supprimer le verbe personnel et avec lui toute espèce d'affirmation capable d'introduire un commentaire. S'il y a affirmation par restitution d'un verbe personnel, cette affirmation portera sur le thème, sur l'objet du discours :

(6) X décrit les modifications de structure provoquées par la cristallisation de V₂O₅.

Dans (4) considéré comme un texte, le thème coïncide avec le sujet de la phrase et la thématization consiste à réduire le « texte » au syntagme nominal sujet de la phrase :

(7) La cristallisation de V₂O₅,

ou par suppression de l'article :

« cristallisation de V₂O₅ ».

Cependant très souvent, la thématization consiste à retrouver, sous des formes syntaxiques diverses, verbales, adjectivales, et sous des termes spécifiques, le « donné », objet de commentaires qu'on exprimera sous un nom générique :

(8) Pierre écrivait avec élégance et même avec un peu d'affectation. Il aimait les expressions nouvelles, les pointes, les belles cadences...

devient par thématization :

(9) Le style de Pierre.

En bref et pour revenir à la question posée au début de ce chapitre, on peut dire que la contrainte rédactionnelle qui exclut les phrases dites incomplètes de toutes les contractions ne concerne pas les tours sans verbe personnel provoqués par la thématization de T.

Mais ces observations seraient d'un intérêt minime si la thématization n'avait que des conséquences stylistiques. En fait, elle nous intéresse bien davantage si nous la considérons du point de vue de l'invariance informative, une des contraintes de base posées dans notre typologie de la contraction de texte.

La thématization, telle qu'elle est décrite plus haut, représente en effet une certaine conception de l'invariance informative qu'il faut examiner maintenant.

Pratiquée sur T, elle réduit t à l'énumération des thèmes de T. Toute la partie dite « commentaire » disparaît, autrement dit, toutes les informations concernant les thèmes abordés dans T sont écartées de t :

(10) Impact de l'informatization sur la cellule de documentation et sur les utilisateurs.

Nous ne saurons pas, à la lecture de t, quel est cet impact. Dans un énoncé non thématized, nous aurions :

(11) L'impact de l'informatisation sur la cellule de documentation et sur les utilisateurs est tel... et tel...

On voit que l'invariance informative est ici comprise de façon étroite comme la restitution exacte des thèmes de T à l'exclusion des développements concernant ces thèmes.

La thématisation, conception particulière de l'invariance informative, permet de distinguer, nous le verrons, deux types de contraction longtemps mal délimités dans la littérature documentaire. A ce titre, elle doit figurer dans la typologie.

REPRISE DES SIGNIFIANTS DE T

Considérons maintenant la contrainte sur le signifiant : « le signifiant de t doit être différent ou le plus différent possible du signifiant de T ».

Cette contrainte qui figure dans la contraction scolaire n'existe pas en documentation et ce trait permet de distinguer nettement dans la typologie la contraction scolaire de la contraction documentaire. Pour cette dernière en effet, on conseille aux auteurs de t de reprendre les termes utilisés dans T (*Chemical Abstracts*; Borko et Bernier, *Abstracting...*) ceci dans la mesure où « la terminologie de l'auteur est claire et précise » (Chaumier, *Traitement...*, p. 37) et acceptée par les autres spécialistes de la question (UNESCO, *Guide...*, p. 7). Il s'agit de respecter une terminologie. On conçoit en effet aisément que le passage d'une terminologie à une autre ou l'usage de termes dits synonymes, lorsqu'il s'agit de désigner un objet, un concept, un procédé du domaine scientifique ou technique, puisse présenter certains inconvénients. Il faut éviter de tomber dans l'« extrait » mais surtout s'interdire une paraphrase qui pourrait obscurcir la pensée de l'auteur de T ou la modifier subtilement.

Du même coup, la variété du style, si recherchée dans les écrits littéraires qui condamnent les répétitions non expressives, n'est plus de mise. La règle ici est de reprendre les termes de l'auteur de T et de les répéter chaque fois que le concept ou l'objet qu'ils expriment reparait dans t.

La reprise des signifiants qui oppose la contraction documentaire aux contractions littéraires (au sens très large du mot) est un caractère distinctif qui doit figurer dans la typologie.

Ce trait nous conduit à examiner une autre contrainte que nous avons associée à tous les types de contraction scolaire : la fidélité esthétique de t par rapport à T.

DE LA FIDÉLITÉ ESTHÉTIQUE A LA FIDÉLITÉ STYLISTIQUE

La contrainte de fidélité esthétique a peu de sens s'agissant de textes scientifiques et techniques dont la valeur est avant tout informative. Si l'on reprend le cas de la variété dans le style, on voit bien que T ne présentant aucune de ces recherches d'euphonie qui sont souvent à l'origine de la « variation élégante », on ne saurait l'exiger dans t. En revanche, un texte t qui se soucierait d'une réalisation esthétique en cherchant la « variation élégante » enfreindrait la notion de fidélité stylistique. Et sans doute, cette expression « fidélité stylistique » conviendrait-elle mieux à notre propos et aurait-elle mieux convenu dès notre première présentation. Car la fidélité esthétique proprement dite est une ambition paradoxale s'agissant de reformulation. On sait d'ailleurs avec quel embarras les enseignants abordent cette contrainte et la prudence des instructions officielles sur ce point (Cf. *Instructions Officielles*, Circulaire n° 78436 du 4/12/78).

La fidélité stylistique, quant à elle, fait entrer en ligne de compte le choix des moyens d'expression qui dépendent du domaine de référence, de la fonction du texte, du destinataire et de la relation de l'auteur à ce qu'il dit. Il existe un style scientifique qu'on dit être « absence de style », ce qui est encore un style. Il est caractérisé par un certain nombre de traits : clarté, simplicité, précision, vigueur, qui engagent à préférer certains tours à d'autres. La fidélité stylistique consiste à répercuter ce style dans t.

Exigée pour la contraction des textes littéraires comme pour la contraction des textes scientifiques et techniques, la fidélité stylistique n'est pas une caractéristique

distinctive. Elle n'a donc pas à figurer dans notre typologie.

FIDÉLITÉ STYLISTIQUE ET DISTANCE ÉNONCIATIVE

Clarté, précision, vigueur, s'ils caractérisent le style de T, doivent se retrouver dans t. Mais il est d'autres aspects de la rédaction de T également fonction du domaine de référence, du destinataire et de la relation de l'auteur à ce qu'il dit, qui vont se trouver affectés par le passage de T à t.

Nous avons dit, plus haut, que la fidélité stylistique était, en particulier, imposée par le domaine de référence commun à T et à t; par exemple, il s'agissait pour T comme pour t d'évoquer des recherches sur la conception de distillateurs solaires. Cependant nous devons considérer maintenant qu'à un autre niveau T et t n'ont pas le même domaine de référence. Si T rend compte des recherches, des réflexions de son auteur, t, quant à lui, rend compte d'abord de l'objet T, article de revue ou livre. De ce fait nous devons considérer qu'il existe, entre l'expérience relatée dans T et l'expérience indirectement relatée dans t par le truchement de T, des différences importantes dans la distance temporelle et la distance psychologique. Ces distances s'expriment linguistiquement par le discours indirect. Elles impliquent l'utilisation d'éléments linguistiques concernant l'expression de la personne, du temps, du lieu et l'expression des modalisations qui accompagnaient le discours direct :

(12) Dans [titre de l'article] X insistait sur le fait que...

Notre propos est ici de montrer que le passage du style direct au style indirect ne remet pas en cause la contrainte de fidélité stylistique que nous posons comme commune à tous les types de contraction. En effet si le style se définit comme l'exercice d'un choix entre toutes les ressources de la langue, on voit bien que le style indirect, qui se trouve dans la dépendance des décisions prises quant à la distance temporelle et à la distance psychologique à marquer dans t par rapport à T, ne relève pas d'un choix stylistique. Il relève en revanche d'un trait que nous désignerons par l'expression « distance énonciative ».

Certains types de contraction imposent une distance énonciative nulle, c'est le cas du résumé scolaire déjà présenté dans *Condenser 1* (p. 20) où la situation de communication de l'auteur de T doit être assumée par le rédacteur de t. D'autres contractions possèdent des traits qui exigent la distanciation de l'auteur de t par rapport à T. D'autres enfin se caractérisent par le libre jeu de la distance énonciative et t peut se présenter comme relatant T ou la même chose que T.

Comme la thématization, comme la reprise des signifiants, la distance énonciative qui caractérise certaines contractions, doit figurer dans la typologie. Puisqu'elle ajoute au contenu de T une indication sur la situation de communication de l'auteur de t, la distance énonciative doit figurer sous la notion de « conception de l'invariance informative » mais dans une case qui la distingue de l'information ajoutée par commentaire critique.

Les traits que nous venons de dégager, reprise des signifiants, thématization, distance énonciative se combinent entre eux et avec ceux que nous avons précédemment évoqués : information ajoutée, point de vue de l'auteur contribuant à la sélection de l'information, linéarité et citations (*Condenser 1*, p. 18).

Certaines combinaisons se retrouvent assez régulièrement dans la littérature documentaire; nous les décrirons en nous référant aux textes dont l'ensemble constitue la réalité complexe et encore assez confuse de la contraction de texte. En nous attachant aux contractions où la même combinatoire est pratiquée du début à la fin, nous dégagerons des types purs. Puis nous ferons état de certains produits de la contraction qui conjuguent plusieurs types et nous marquerons leur place dans la littérature documentaire.

Enfin un type qui exprime un ensemble de caractères organisés en un tout peut également être considéré comme un modèle à imiter dans certaines conditions d'emploi.

Il convient d'évoquer les options des documentalistes pour tel ou tel type en fonction de telle ou telle finalité et de dire éventuellement leurs désaccords.

L'étiquette que nous apposerons sur chaque type ainsi dégagé est destinée à marquer l'existence objective d'un ensemble dont nous énumérons les constituants. En elle-même cette étiquette a peu d'importance. Seul le système conceptuel nous intéresse. Pour la commodité du lecteur, nous établirons la correspondance entre notre terminologie et celles que d'autres auteurs mettent en œuvre.

DESCRIPTION DES TYPES

Le résumé informatif

Avec le titre du texte T, dont il ne peut être séparé, le résumé informatif propose une image réduite de T et une invariance informative telle que toute information contenue dans t se retrouve dans T tandis que des informations de T peuvent être absentes de t dans la limite des contraintes de cohérence et de fidélité par rapport à T. Il n'y a pas de thématization, ce qui veut dire que le thème reste assorti de son commentaire. Cette contraction doit donner en effet « un aperçu succinct mais explicite du contenu et des conclusions de l'article [...] » (UNESCO, *Guide...*, p. 6). Un de ses buts est de « donner au lecteur pour qui l'article ne présente qu'un intérêt « marginal », le plus de renseignements possible afin qu'il n'ait pas besoin de le lire intégralement » ; à noter cependant qu'il « ne doit pas être alourdi par des détails d'intérêt secondaire ». Le résumé ici décrit doit mentionner des informations qui « comprennent des faits observés, les conclusions tirées d'une expérience ou d'un raisonnement et les caractéristiques principales d'un nouveau mode de traitement ou d'un appareil nouvellement conçu ». Les rédacteurs de l'UNESCO ajoutent en note : « lorsque c'est possible, il est préférable de donner des résultats numériques précis plutôt que de se contenter d'indiquer ce qui a été mesuré » (*ibid.*, p.7). Enfin dans une rubrique concernant la présentation, on peut lire : « Le résumé doit se composer d'une suite cohérente de phrases et non d'une énumération de rubriques » (*ibid.*, p. 7).

Il ne doit pas y avoir d'informations ajoutées dans t. La norme ISO (p. 1) refuse les « interprétations ou critiques ». Elle interdit d'inclure « une information ou une assertion qui ne figurerait pas dans le document lui-même ». Mais l'UNESCO qui rappelle aussi cette contrainte note par ailleurs qu'« il est utile de qualifier la façon dont divers aspects du sujet ont été traités, par des termes tels que : « succinct », « approfondi », « théorique », « expérimental », etc. (p. 6). La norme ISO note dans le même ordre d'idées que « dans les analyses rédigées ou modifiées spécifiquement pour un usage secondaire, il faut situer le genre du document » :

le genre du document [...] s'il n'est pas rendu évident par le titre ou par une note de l'éditeur du document ou s'il n'est pas dégagé par la suite de l'analyse » (p. 4). En fait ce sont des indications de catégories qui n'interprètent ni ne critiquent les informations données dans T. Il s'agit d'informations associées à la distance énonciative.

Ex. : L'étude théorique est très poussée, l'auteur expose...

Partout il est dit que t doit « respecter le contenu » de T, son information de base et l'esprit dans lequel il a été écrit. Ce qui exclut que le rédacteur de t puisse introduire un point de vue particulier qui inspirerait une sélection des idées de T (*Norme ISO...*, p. 4 ; UNESCO, *Guide...*, p. 6 ; *Biosis...* ; *Chemical Abstracts...* ; Chaumier, *Traitement...*, p. 33).

Le résumé informatif respecte généralement la linéarité de T, cependant la norme ISO prévoit que la succession des informations dans t puisse dépendre de l'utilisateur pour lequel l'analyse est effectuée. En particulier, les résultats et les conclusions d'un compte-rendu de recherche peuvent être formulés au début de t (*Norme ISO*, p. 2 ; Borko, Bernier, *Abstracting...*, p. 69).

Ce type de résumé est complètement rédigé et comprend les mots et les phrases de transition nécessaires à la cohérence du texte. Il admet la reprise des mots significatifs de T sans aller jusqu'à la citation pour d'évidentes raisons d'économie.

Selon certains (Borko, Bernier, *Abstracting...*, p. 36-37), le rédacteur du résumé informatif doit s'identifier à l'auteur de T et adopter son point de vue, d'autres (UNESCO, *Guide...*, p. 7) souhaitent que ce type de résumé ne soit pas rédigé à la première personne afin de pouvoir être reproduit sans changement dans une revue d'analyses. La norme ISO accepte les tours au passif et conseille la troisième personne « à moins que l'usage de la première personne n'évite les constructions gênantes de phrases et aboutisse à une plus grande clarté [...] » (p. 4). Quant aux revues bibliographiques consultées (*Chemical Abstracts; Biological Abstracts; Journal de Physique*), dans leurs conseils aux auteurs de résumés, elles ne légifèrent pas sur les manifestations linguistiques de la distance énonciative.

Un inventaire des tours rencontrés montre que le résumé informatif joue librement de la distance énonciative entre la distance maximum qu'est le discours rapporté (t 1) et la distance nulle par emploi du style direct à la première personne (t 4) ou par emploi du tour didactique où le sujet de l'énonciation s'efface complètement (t 5) :

- t 1 L'auteur montre que l'évolution des prépositions de lieu est associée à...
- t 2 On montre que l'évolution des...
- t 3 Il est apparu que l'évolution des...
- t 4 Nous montrons que...
- t 5 L'évolution des prépositions de lieu est associée à...

t 2 joue de l'indéfini pour maintenir une distance moyenne : *on* pouvant renvoyer à la troisième personne mais aussi au *nous* avec lequel il alterne parfois. t 3 joue de l'impersonnel pour maintenir la même ambiguïté dans la distance adoptée.

Le résumé indicatif

Le résumé indicatif se distingue du résumé informatif par la thématization. Il se borne en effet à indiquer les sujets couverts (*Norme ISO*, p. 1), « les thèmes abordés dans le document » (Chaumier, *Traitement...*, p. 33), « sans nous apporter d'information plus précise sur son contenu » (Van Slype, *Conception...*, p. 143).

La thématization entraîne des différences entre la rédaction du résumé informatif et celle du résumé indicatif. Nous avons vu qu'elle a pour effet de réduire un énoncé à son thème que l'on exprime sous la forme d'un syntagme nominal :

« La cristallisation de V2O5 provoque des modifications de microstructures »

devient :

« Cristallisation de V2O5 ».

Le résumé indicatif peut ainsi se présenter comme une énumération de rubriques :

SOUFFLERIES INTERMITTENTES A TROMPE D'INDUCTION PAR EAU CHAUDE

Économie. Cas des souffleries à induction par trompe à vapeur et par trompe à eau chaude. Description et fonctionnement. Principe général. Accumulateur. Écoulement en tuyère motrice. Écoulement en trompe d'induction. Récupération de l'eau chaude. Applications : souffleries à trompe simple à eau chaude ; soufflerie à air comprimé et trompe à eau chaude ; avantage de la trompe à eau chaude à deux étages dans les souffleries à double effet ; avantages généraux des systèmes à induction par eau chaude.

(exemple ISO, p. 5)

Il faut rappeler cependant que la thématization n'implique pas forcément des phrases incomplètes. Le rédacteur d'un résumé indicatif réintroduit souvent un verbe dans sa phrase, verbe qui ne sert qu'à amener le thème et qui ne porte que sur la distance énonciative :

- « L'auteur décrit la cristallisation de... »
- « On propose une théorie et un modèle de... »
- « L'évolution de... est exposée... »

La thématisation peut rendre ou effacer l'explicitation des relations entre les différents « donnés » extraits de T :

« Les grands ensembles. L'habitat individuel. Conditions de vie. »

ou

« Comparaison des conditions de vie dans les grands ensembles et l'habitat individuel ».

Dans le cas de non explicitation des relations entre les thèmes, on est très proche de la tables des matières dont Van Slype dit qu'elle est « un excellent résumé signalétique » d'un ouvrage (*Conception...*, p. 143).

Enfin l'inventaire des tours rencontrés montre que le résumé indicatif, comme le résumé informatif, joue librement de la distance énonciative :

- t 1 L'auteur décrit l'évolution des prépositions de lieu...
- t 2 On décrit l'évolution...
- t 3 L'évolution des prépositions de lieu est décrite...
- t 4 Nous décrivons l'évolution des prépositions...
- t 5 Description de l'évolution des prépositions de lieu...

Le résumé indicatif, comme le résumé informatif, peut ajouter des informations sur le genre de T et qualifier la manière dont il a été traité. Ces informations qui ne doivent pas avoir un caractère « critique » sont dans la dépendance de la distance énonciative.

Ex. :

11/72

STEFANESCU, S. : *Filtres électriques*
(Traduit du roumain)

734 p. 698 figs. 74 tabl.

1972, Masson

Ouvrage complet sur le sujet ; l'étude théorique des filtres est très poussée, mais l'auteur étudie également l'aspect pratique ainsi que les considérations économiques qui en découlent.

F/13045/M

Le résumé indicatif respecte la linéarité de T et admet la répétition des signifiants de T. Il s'applique généralement à des textes discursifs étendus.

Le résumé des conclusions

La norme ISO mentionne sous le nom de *résumé* « un second et bref exposé dans un document (généralement placé à la fin de ce document) de ses découvertes et de ses conclusions caractéristiques et [qui] a pour but de compléter l'orientation du lecteur qui a étudié le texte précédent » (p. 1). On rencontre ce type de résumé, dissocié de T, dans le *Bulletin Signalétique* du CNRS lorsque, après le titre de T, qui représente le thème général, on signale seulement le bilan de l'expérimentation, c'est-à-dire une partie de l'information contenue dans T :

[Titre]. Les expériences rapportées ne permettent pas de déterminer si [...].

L'analyse

L'analyse, telle que nous la décrivons dans *Condenser 1* (p. 20-21) est sans doute peu représentée dans la littérature scientifique et technique. Nous pouvons cependant la faire figurer dans un tableau général de la contraction de texte en ajoutant aux traits déjà répertoriés celui de la distance énonciative maximum. L'analyse en effet, de par sa fonction même, suppose la distance temporelle et psychologique du rédacteur de t par rapport à T. Les informations ajoutées (liaisons, indications sur le genre du texte, discours indirect) sont associées à la distance énonciative. Il n'y a pas d'information critique.

Le résumé critique

La norme ISO présente ce type de contraction comme un résumé informatif dans lequel l'auteur inclut des critiques et des interprétations du texte T (p. 1). J. Chaumier précise que ce type de résumé doit marquer explicitement l'intervention de l'analyste et comporter la signature de ce dernier (*Traitement...*, p. 33). Ce résumé exige le discours rapporté puisque la distance psychologique, c'est-à-dire le regard que l'auteur de t porte sur le discours T, est un des éléments de l'information.

Van Slype (*Conception...*, p. 143) signale que ce type de résumé devient rare en documentation, son principal défaut étant de trop « canaliser » le lecteur. En outre ce type de contraction pose le problème du droit de réponse des auteurs qui ne peut s'exercer dans les colonnes d'une revue bibliographique (Borko, Bernier, *Abstracting...*, p. 16).

Le résumé synthétique

Le résumé synthétique résulte de la synthèse de plusieurs documents. Il est tel, en documentation, que nous le définissons dans notre première typologie. Il n'y a pas de thématisation. La distance énonciative est maximum.

Le montage de texte

Le montage de texte est composé de citations juxtaposées ou reliées par des résumés de type informatif ou de type indicatif. Il peut paraître nécessaire d'ajouter des transitions, dans ce cas la distance énonciative est positive.

L'indexation

L'indexation ne retient que certains concepts de T sélectionnés en fonction des besoins des utilisateurs du centre de documentation, des documents déjà mémorisés et des impératifs du système documentaire (exhaustivité ou spécificité).

Ce type de contraction peut se présenter sous la forme d'une énumération de mots-clés dont l'ordre ne reproduit pas généralement la linéarité de T. Ces mots-clés peuvent, dans certains cas, être reliés par une syntaxe.

Les signifiants de T peuvent être repris dans t (vocabulaire et syntaxe libres) mais, le plus souvent, ils sont traduits en langage documentaire grâce à des outils d'indexation tels que les thésaurus. Cette « traduction » en langage documentaire peut concerner le vocabulaire et non la syntaxe (vocabulaire contrôlé, syntaxe libre) ou le vocabulaire et la syntaxe (vocabulaire et syntaxe contrôlés) (Cf. Van Slype, *Conception...*, p. 144).

L'indexation permet une recherche rapide des informations contenues dans un fonds de documents.

L'annexe 3 (p. 14) propose un tableau qui résume la typologie présentée.

Le choix entre les différents types de contraction que nous avons présentés se fait en fonction du type d'utilisateur prévu mais il est fonction aussi des caractéristiques de T. Un texte long appelle, par exemple, un résumé indicatif plutôt qu'un résumé informatif. Il est fréquent qu'une contraction sous forme d'indexation accompagne un résumé informatif.

À côté des types purs (résumé indicatif, résumé informatif), la norme ISO évoque les « analyses sélectives ». Ce sont des résumés partiellement informatifs, partiellement indicatifs. Ils sont mis en œuvre « quand les limites de la longueur de l'analyse ou le type et le style du document exigent de limiter les éléments informatifs aux éléments primaires du document et de reléguer les autres aspects dans les éléments indicatifs » (p. 1) (Cf. *Les grands ensembles*, exemple ISO, donné annexe 1, p. 12).

Borko et Bernier (*Abstracting...*, p. 17) justifient ce genre mixte en évoquant les exigences particulières des revues bibliographiques. Celles-ci, lorsqu'elles sont spécialisées,

invitent à privilégier l'information qui correspond à leur discipline. Elles le peuvent, sans pour autant opérer une sélection sur le contenu de T, grâce à la combinaison résumé indicatif-résumé informatif. Ainsi la contraction d'un texte de biochimie destinée à une revue bibliographique de chimie, présentera un résumé indicatif pour les parties concernant la biologie et un résumé informatif pour les parties de T traitant de chimie. Inversement une revue bibliographique, destinée aux biologistes, proposera un résumé indicatif pour les parties de T concernant la chimie et un résumé informatif pour ce qui se rapporte à la biologie.

Puisque nous avons fait état de travaux qui, avant nous, ont défini des types de contraction de texte, il nous faut établir les correspondances entre les terminologies utilisées par les différents auteurs et celle qu'à notre tour nous avons adoptée. Ainsi le lecteur pourra se situer dans une nomenclature qui est loin d'être standardisée et qui ne pourra l'être que lorsque les différents types de contraction auront été décrits et fixés.

TERMINOLOGIE

En 1968, l'UNESCO (*Guide...*) décrit sous le nom de résumé, une contraction que Jacqueline Reboul (*Du bon usage...*, 1973, p. 222) appelle *résumé informatif* et qu'elle distingue du *résumé indicatif* non évoqué par l'UNESCO. Entre eux deux, en 1970, J. Archimbaud traduisait l'anglais « *informative abstract* » par analyse et « *indicative abstract* » par *résumé* (*Bibliographie...*, p. 237).

En 1976, la norme ISO, s'attachant spécialement aux articles scientifiques, répète cette distinction sous les étiquettes d'*analyse informative* et d'*analyse indicative*, tandis qu'elle réserve le nom de *résumé* à une contraction qui ne retient de T que « les découvertes et les conclusions caractéristiques », la méthodologie de la recherche n'étant pas évoquée dans t (p. 1).

Van Slype, en 1977 (*Conception...*, p. 143), reprend la distinction de Jacqueline Reboul mais évite sa terminologie en citant les *résumés analytiques* dont la description correspond au *résumé informatif* de Jacqueline Reboul et les *résumés signalétiques* correspondant à son *résumé indicatif*. Cette terminologie s'inspire du nom des répertoires bibliographiques où se distribuent, en principe, les deux types de résumés : bulletins analytiques et bulletins signalétiques. J. Chaumier (*Traitement...*, p. 33) évite un choix en employant les deux dénominations. Il évoque ainsi le *résumé informatif* ou *résumé analytique* et le *résumé indicatif* ou *résumé signalétique*.

Nous avons retenu *résumé informatif* et *résumé indicatif*, afin de n'être pas entraînés dans l'ambiguïté des revues bibliographiques dont le titre ne recouvre pas toujours le contenu. Ainsi selon J. Archimbaud (*Bibliographie...*, p. 70), les répertoires signalétiques « signalent les documents [...] sans les résumer ni les analyser », se bornant à donner des références bibliographiques. Or le *Bulletin Signalétique du CNRS*, s'il ne donne parfois que la référence d'un ouvrage, propose le plus souvent un résumé indicatif et, quelquefois même, un résumé informatif. Le contenu, très peu homogène, de cette revue bibliographique ne permet pas de retenir son titre pour nommer un type.

Après le résumé informatif et le résumé indicatif, la littérature documentaire évoque le *résumé critique* (J. Chaumier, *Traitement...*, p. 33; Van Slype, *Conception...*, p. 143) appelé par la norme ISO, *analyse critique* (p. 1). L'expression *résumé critique*, qui apparaissait dans notre première typologie, nous a semblé devoir être retenue.

Le *résumé* de la norme ISO est ce que nous appelons *résumé des conclusions*.

Ce que nous appelons *montage de texte* est appelé *extrait* par la norme ISO (p. 1), *digeste* par Van Slype (*Conception...*, p. 143) et *extrait* ou *digest* par Chaumier (*Traitement...*, p. 33).

Nous appelons *résumé synthétique* ce qui correspond chez Van Slype à « *état de la question* ou *étude de mise au point* » (*ibid.*, p. 143) et ce que Chaumier désigne sous les termes de « *compte rendu* ou *review* » (*Traitement...*, p. 33).

Le terme *indexation* désigne, chez tous ceux qui l'emploient, le même objet documentaire.

L'annexe 2 (p. 13) propose un tableau de la correspondance des terminologies propres aux auteurs que nous avons consultés.

RÉFÉRENCES

- ARCHIMBAUD, J. *Bibliographie et recherche documentaire en médecine et pharmacie*. 2 vol., Paris, Laboratoires Sandoz, 1970.
- BIOSIS *Guide to the preparation of citations and abstracts*. In *Biological abstracts*, janvier 1976.
- BORKO, Harold, BERNIER, Charles L. *Abstracting concepts and methods*. New York-San Francisco-London, Academic Press, 1975.
- CHAUMIER, Jacques. *Le traitement linguistique de l'information documentaire. L'analyse documentaire*. Préface de J. Michel. Paris, Entreprise moderne d'édition, 1977.
- CHEMICAL ABSTRACTS. Introduction, 1980, vol. 93, n°1.
- GALISSON, R. et COSTE, D. *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris, Hachette, 1976.
- Norme internationale ISO 214. *Documentation. Analyse pour les publications et la documentation*. 1^{ère} éd. 1976-03-01.
- REBOUL, Jacqueline. *Du bon usage des bibliographies*. Préface de Gilbert Nigay. Paris, Bordas, 1973.
- UNESCO / SC / MD /5. *Guide pour la rédaction des résumés d'auteur destinés à la publication*. Original français, 1968.
- VAN SLYPE. *Conception et gestion des systèmes documentaires*. Paris, Editions d'organisation, 1977.

EXEMPLE 4 – Analyses différentes du même document

ANNEXE 1

A Analyse informative

LES GRANDS ENSEMBLES : UNE VOIE NOUVELLE

Les grands ensembles (G. E.) représentent-ils un signe de mutation de notre civilisation? Un signe d'évolution positive ou négative? Pour répondre à cette question, il convient d'analyser les caractéristiques physiques et morales du G. E. : uniformité et rigidité dans le cadre architectural, dans les clivages en groupes de composition uniforme (familles de même taille, de même âge, de même catégorie socio-professionnelle, etc.) et de montrer que le conflit – individu-société –, se trouve ici transposé en terme d'habitat. Le G. E. est en effet révélateur et multiplicateur des difficultés vécues par notre civilisation à l'ère industrielle. Aux avantages que procurent le confort du logement et les bonnes conditions du marché du travail urbain, s'opposent les insuffisances des transports, l'absence de vie communautaire, la fatigue physique et nerveuse. Des conflits de générations surgissent. Cependant, certains signes avant-coureurs donnent à penser qu'une vie sociale est en train de naître, associant les individus selon leurs goûts, leurs origines, leurs intérêts, participation à une vie communautaire et sociale. Des publications mensuelles rendent compte de ces activités, constituant ainsi des canaux d'information, d'éducation et de dialogue avec la population. Ainsi donc se dégagera le rôle de l'urbanisme sur le plan psychologique. L'urbaniste s'attachera à attribuer des équipements collectifs, à améliorer les transports, et à créer des zones de travail proches et d'emplois féminins. Dans les futurs grands ensembles, il veillera à la diversité à tous les niveaux, à l'étude des voies en terme de flux de circulation et de courant de rencontres. Des études et des recherches seront poursuivies afin de mieux informer l'architecte et l'urbaniste. En conclusion, les G. E. ont révélé le danger de la dépersonnalisation qu'engendre ce genre de vie dans le domaine relationnel, et par conséquent le désir d'une éducation par les faits, nouvelle forme d'information en vue d'une meilleure santé mentale.

B Analyse sélective (informative-indicative)

LES GRANDS ENSEMBLES : UNE VOIE NOUVELLE

Description, à partir de cette forme d'habitat contemporaine, des caractéristiques physiques, des nouvelles conditions de vie, de la renaissance de la vie sociale, et du rôle de l'urbanisme sur le plan psychologique. Analyse de la composition du cadre urbain : rigidité, regroupement d'appartements de même type et de même taille, antagonisme entre le confort matériel et la fatigue due aux liaisons difficiles. Dualité conflictuelle entre les normes des besoins physiques et moraux de la famille et celles de la société. Conflits de générations, création d'une vie sociale = création d'associations de familles, de locataires, etc., co-gestion, études des risques d'échec, destructuration sociale, délinquance, etc. Pour aboutir à une évolution positive du grand ensemble, tout repose sur le rôle de l'urbanisme qui doit donner une priorité à tous les équipements collectifs, prévoir des zones de travail proches, des emplois féminins propres à la condition de mère de famille. Certains points seront particulièrement étudiés, tels que : aires géographiques, études sur la vie relationnelle, zones de transition, flux de circulation, diversification à tous les niveaux, implantation des centres sociaux, maisons de jeunes, etc. Des études et des recherches en ce sens devront être poursuivies. Cette analyse des faits constitue une nouvelle forme d'information en vue d'une meilleure santé mentale.

C Analyse indicative

LES GRANDS ENSEMBLES : UNE VOIE NOUVELLE

- Caractéristiques physiques et morales du G. E.
- De nouvelles conditions de vie.
- Vers une renaissance de la vie sociale animée par des bénévoles.
- Le rôle de l'urbanisme sur le plan psychologique.
- Conclusion.

Extrait de *Norme Internationale ISO 214. Documentation. Analyse pour les publications et la documentation*, 1976.

ANNEXE 2

UNESCO (1968)	ARCHIMBAUD (1970)	REBOUL (1973)	ISO (1976)	VAN SLYPE (1977)	CHAUMIER (1977)	CONDENSER (1980)
Résumé	analyse	résumé informatif	analyse informative	résumé analytique	résumé analytique ou résumé informatif	<i>Résumé informatif</i>
	résumé	résumé indicatif	analyse indicative	résumé signalétique	résumé signalétique ou résumé indicatif	<i>Résumé indicatif</i>
				résumé		<i>Résumé des conclusions</i>
			analyse critique	résumé critique	résumé critique	<i>Résumé critique</i>
				Etat de la question ou	Compte rendu ou review	<i>Résumé synthétique</i>
				Etude de mise au point		
			extrait	digeste	extrait ou digest	<i>Montage</i>

TYPOLOGIE DE LA CONTRACTION DE TEXTE

	Contrainte de base		Conception de l'invariance informative				Organisation de t		
	Réduction du signifiant	Invariance informative	Information critique	Sélection de l'information	Thématisation	Distance énonciative	Linéarité	Citations	Reprise des signifiants
Résumé scolaire	+	+	-	-	-	-	+	-	-
Résumé informatif	+	+	-	-	-	-+	-+	-	+
Résumé indicatif	+	+	-	-	+	-+	+	-	+
Résumé des conclusions	+	-	-	+	-	-+	(1)	-	+
Analyse	+	+	-	-	-	+	-	-+	-+
Résumé critique	+	+	+	-	-	+	-+	-	+
Résumé synthétique	+	-	-	+	-	+	-	-+	+
Montage	+	+	-	-	-+	-+	+	-+	-+
Indexation	+	+	-	+	+	-	-+	-	-+

Le symbole « + » indique la présence, dans un type de texte contracté, de la caractéristique figurant dans la colonne correspondante. Le symbole « - » indique son absence, « - + » indiquent l'existence des deux possibilités. Pour la distance énonciative, « + » indique la distance maximum, « - » indique la distance nulle, « - + » indiquent l'existence des deux possibilités.

(1) La notion de linéarité ne s'applique pas ici.



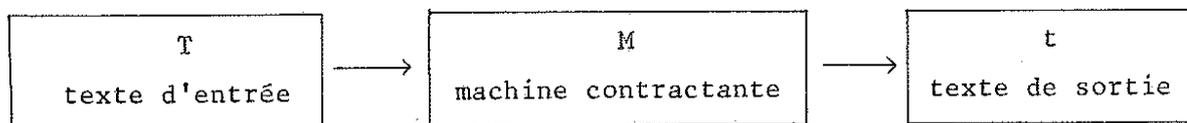
La sélection de l'information dans la contraction de texte *

Les remarques que nous allons présenter ici sur la sélection de l'information dans la contraction de texte s'intègrent dans une recherche d'ensemble sur la condensation de l'information en langue naturelle. Une des branches de cette recherche concerne la contraction de texte. Ceci répond à diverses nécessités, des nécessités ponctuelles : la contraction de texte est de plus en plus pratiquée comme exercice scolaire et universitaire, des nécessités plus larges : le stockage économique de l'information s'impose dans les domaines les plus divers - comptes rendus, résumés d'ouvrages, travail quotidien des documentalistes, etc.-

Ces remarques s'intègrent dans une recherche en cours, elles n'ont donc pas un caractère définitif, mais visent avant tout à cerner des difficultés et à esquisser des solutions... évidemment révisables. Elles s'attacheront à donner une idée de la démarche adoptée par le CILN pour sélectionner, dans un texte de départ, les informations qui devront figurer dans un texte contracté.

Présentation d'ensemble :

On peut présenter la contraction de texte à l'aide du schéma suivant :



Par définition, t doit être plus court que T, dans des proportions variables. Ceci implique que certaines informations doivent être absentes de t, dès lors comment va-t-on sélectionner les informations de T ?

On constate que dans les ouvrages consacrés à la question (voir Condenser 1, La contraction de texte, Bibliographie commentée, p. 45-53), les ins-

* Texte d'une communication présentée le 3 septembre 1980 au 7ème Colloque de Linguistique fonctionnelle, à St Andrews (Ecosse).

tructions se présentent généralement sous forme de "recettes" non explicites du type : distinguer l'essentiel de l'accessoire, conserver l'essentiel. Mais qu'est-ce que l'essentiel ? Pour qui ? Pourquoi ? Comment le déterminer ?

Nous nous proposons pour but de tenter d'explicitier les différents facteurs qui entrent en ligne de compte dans la sélection de l'information contenue dans un texte à contracter. Deux types de facteurs nous semblent conditionner cette sélection : des facteurs externes et des facteurs internes. Facteurs externes : il s'agit pour celui qui va contracter T de découvrir à l'intérieur de celui-ci les informations pertinentes pour un récepteur donné, dont il convient de tracer le profil (voir Condenser 1, p. 6). Nous laisserons ces facteurs de côté dans ce qui va suivre pour nous intéresser aux facteurs internes, relevant en principe exclusivement du texte lui-même.

La difficulté majeure de la contraction de texte tient au fait que si l'on veut réduire T dans des proportions suffisantes, il est impossible de travailler d'une manière strictement quantitative, sur des entités directement observables, les signifiants présents dans T (sur ces opérations de codage économique des signifiants, voir Condenser 1, p. 6, 7, 9), mais il est nécessaire d'effectuer un saut qualitatif pour travailler au niveau du contenu de T.

Le travail qui va conduire à la sélection de l'information d'un texte T suppose trois types d'opérations différentes :

- la mise en évidence des divers aspects du contenu de T
- la structuration de ce contenu
- la sélection en vue de l'élaboration du texte contracté t.

1. Mise en évidence des divers aspects du contenu de T

Cette mise en évidence implique plusieurs types d'explicitations.

1.1. Détermination du contenu référentiel de T

Cette détermination implique la prise en compte de plusieurs notions : le signifié global, l'information linguistique, les indicateurs d'individualité, les visions du monde (notions qui seront présentées et discutées dans Condenser 3).

Le signifié global d'une construction résulte des signifiés de chacune des entités linguistiques qui entrent dans la construction ainsi que des relations qui existent entre elles. Il implique la prise en compte de

l'organisation des entités linguistiques à l'intérieur d'une langue donnée.

Ex. 1 : 1(a) J'ai faim.

1(b) J'ai faim.

Ainsi 1(a) et 1(b) ont le même signifié global parce qu'elles présentent les mêmes entités linguistiques et les mêmes relations. Par contre,

Ex. 2 : 2(a) Je suis propriétaire de cette parcelle.

2(b) Cette parcelle est à moi.

2(c) Cette parcelle m'appartient.

n'ont pas le même signifié global, mais les francophones s'accorderont pour affirmer qu'ils "disent la même chose", qu'ils sont équivalents sur le plan du contenu. Nous dirons qu'ils présentent la même information linguistique. Comme le signifié global, l'information linguistique est déterminée par les entités linguistiques et leurs relations, mais elle se situe à un niveau d'abstraction supérieur. Cette notion est fondamentale aussi bien pour la contraction de texte à l'intérieur d'une langue naturelle que pour la traduction de langue à langue.

Si nous revenons à l'exemple 1 pour lequel nous avons dit que 1(a) et 1(b) avaient le même signifié global, et si nous supposons que 1(a) est prononcé par un des participants au colloque, ce matin, après un copieux petit déjeuner, et que 1(b) est prononcé par X, malheureux amateur de marche qui s'est égaré en montagne et qui n'a pas mangé depuis trois jours, il est évident que nous ne pourrions pas dire que 1(a) et 1(b) ont le même contenu. Pour que le contenu d'un texte soit explicite, il convient donc de procéder au "remplissage" des indicateurs d'individualité (pronoms, déictiques, temps et lieu, etc.), ce qui implique évidemment la prise en compte de connaissances prises ailleurs que dans le système linguistique. Si, dans une situation d'énonciation donnée, ce "remplissage" peut s'effectuer sans difficulté ni ambiguïté, il n'en va pas toujours ainsi quand on lit un texte écrit en langue naturelle. Ainsi le "remplissage" des démonstratifs fait souvent difficulté et peut induire plusieurs lectures possibles d'un texte. Par exemple, dans le texte 6, "ce climat exceptionnel" a été lu soit comme le climat de surproduction qui régnait en Amérique, renvoyant à ce qui précède immédiatement dans l'organisation linéaire du texte, soit comme le climat général d'une époque caractérisée par de vaines spéculations en Europe et une surproduction intense en Amérique.

Soulignons enfin que, pour saisir la totalité du contenu référentiel d'un texte, il est indispensable de tenir compte aussi de la notion de vision du monde : nous désignons ainsi l'ensemble des connaissances et des croyances partagées par un ensemble d'individus vivant dans une société donnée, à une époque déterminée, en un lieu géographique précis. Ainsi, si nous comparons :

Ex. 3 : 3(a) A Venise, les chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats-Unis, de la France, du Canada, de l'Italie, de l'Allemagne de l'Ouest, de la Grande-Bretagne et du Japon demandent le retrait total des troupes soviétiques.

3(b) Les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays industrialisés réunis à Venise demandent le retrait total des troupes soviétiques.

3(c) A Venise, les 7 demandent le retrait total des troupes soviétiques (titre d'un article du journal Le Monde, 24 juin 1980)

seule la connaissance d'une certaine réalité politique et économique mondiale à un moment donné nous permet de dire que 3(a), 3(b) et 3(c) ont le même contenu.

Pour que le contenu d'un texte soit déterminé sans ambiguïté, il serait indispensable que la vision du monde du producteur du texte et celle du récepteur soient identiques, ce qui est loin d'être toujours le cas. (Notons que dans les divers articles du Monde du 24 juin, l'expression "les 7" n'est jamais explicitée, le journaliste suppose donc comme acquise la connaissance par son lecteur des pays représentés à Venise).

Mais outre les aspects que nous venons d'évoquer, d'autres sont à prendre en compte pour déterminer le contenu de T.

1.2. Explicitation des relations non explicites entre diverses constructions :

Pour tenter de donner une idée de ce problème, nous nous bornerons à analyser deux exemples :

Ex. 4 : 4(a) Il était fatigué. Il est parti en vacances.

4(b) Il était fatigué. Il avait beaucoup travaillé.

Entre les deux prédications juxtaposées, il existe une relation implicite. On peut l'expliciter en reconnaissant dans 4(a) un lien causal : il est parti en vacances parce qu'il était fatigué, et dans 4(b) un lien consécutif : il

avait beaucoup travaillé de sorte qu'il était fatigué. Nous voyons donc que les relations non explicites sont fonction du contenu. Selon le contenu de la seconde prédication, la première il était fatigué apparaît soit comme une cause, soit comme une conséquence.

L'exemple 5 est plus complexe :

Ex. 5 : 5(a) Le professeur de linguistique X, qui habite Rio de Janeiro, n'est pas venu au 7ème Colloque de Linguistique Fonctionnelle.

5(b) Le professeur de linguistique Y, qui habite St. Andrews, n'est pas venu au 7ème Colloque de Linguistique Fonctionnelle.

Dans les deux cas, nous avons une relative dite explicative, linguistiquement codée comme telle (présence de virgules à l'écrit). Mais compte tenu de nos connaissances géographiques, la relative dans 5(a) peut être interprétée comme une causale 5(a') "parce qu'il habite Rio de Janeiro", ce qui paraît difficile dans 5(b), où on peut, par contre l'interpréter comme une concessive 5(b') "bien qu'il habite St. Andrews" - ce qui pourrait permettre de glisser une remarque désobligeante au passage, ce dont on pourra d'ailleurs toujours se défendre...

A cette explicitation, difficile parfois, des relations non explicites, doit s'ajouter le repérage de l'organisation rhétorique du texte.

1.3. Repérage de l'organisation rhétorique du texte

Nous ne prendrons pas ici le terme rhétorique au sens large, ce qui nous conduirait à discuter le délicat problème de l'information interprétée qui peut modifier totalement la lecture d'un texte par des procédés tels que l'ironie (Imaginons par exemple une lecture du célèbre texte de Montesquieu "De l'esclavage des nègres", Esprit des lois, t. XV, chap. 5, qui ne tiendrait pas compte de l'ironie !) mais dans son sens étroit de disposition particulière des unités linguistiques à l'intérieur d'un texte, disposition qui ajoute des éléments de contenu à ceux qui sont fournis par la situation d'énonciation et la vision du monde. Ainsi dans le texte 6, certains lecteurs ont été frappés par les parallélismes de la première phrase où au lien explicite linguistiquement codé tandis que (ou elle mis en relief) s'ajoutent diverses dispositions parallèles :

<u>Vieille Europe</u>	s'épuisait	en vaines discussions
Jeune Amérique	produisait intensément	sans se préoccuper de considérations doctrinales

Le repérage de l'organisation rhétorique est plus ou moins aisé selon les textes car elle est plus ou moins nettement codée. Toutefois cet apport de la rhétorique à la détermination du contenu ne peut être passé sous silence car il constitue souvent une source supplémentaire d'ambiguïté.

Tous les éléments dont nous venons de parler s'imbriquent très étroitement pour déterminer la totalité du contenu d'un texte et il est indispensable de les prendre en compte pour pouvoir juger si les contenus véhiculés par les différentes constructions du texte sont identiques ou différents, notion indispensable pour procéder à la structuration des contenus d'ensemble comme nous allons le montrer maintenant.

2. Structuration du contenu de T

Il nous semble que cette structuration dépend de trois critères qui fonctionnent parallèlement.

2.1. Critère de nouveauté

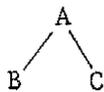
Nous entendons par nouveauté à l'intérieur d'un texte donné la non-répétition d'un contenu déjà exprimé. Cette nouveauté peut être :

- soit une nouveauté référentielle : par exemple dans le texte 6, Amérique est nouveau par rapport à Europe (P1), esthétique industrielle (P8) est nouveau par rapport à surproduction (P3). Par contre, ascenseurs, moulins à café, boulons, grues (P6) ne sont pas nouveaux par rapport à objets industriels (P1).
- soit une nouveauté informationnelle : on apporte une information nouvelle sur un référent déjà exprimé, ainsi dans le texte 6, P4 : on fabriquait à tort et à travers une marée de produits horribles, horrible apporte une information nouvelle par rapport au début de la phrase qui a même contenu que l'Amérique produisait intensément... des objets industriels ou surproduction évolutive.

2.2. Critère de mise en relation directe ou indirecte

Ce critère permet de hiérarchiser les contenus d'un texte.

Ex. 7 : 7(a)



Soient les contenus A, B, C. B et C peuvent entrer directement en relation avec A. Nous dirons qu'ils occupent la même position hiérarchique.

A

7(b) On fabriquait à tort et à travers une marée de produits horribles

B

C

qui inondaient le marché

dont le nombre excédait très largement les possibilités d'achat ou de vente de la clientèle

Ex. 8 : A Dans cette disposition, C ne peut entrer en relation avec
 | A que par l'intermédiaire de B. Nous dirons que C est
 B hiérarchiquement inférieur à A. Par exemple, dans le texte
 | 6, prix compétitif ne peut entrer en relations avec Améri-
 C que qu'en passant par objets industriels.

2.3. Critère rhétorique

Ce critère est le plus difficile à manipuler car il est le moins stable et il peut n'être pas repéré par tous les lecteurs. Selon les textes, il peut jouer un rôle nul ou au contraire justifier la sélection de tel ou tel contenu en vue de l'élaboration du texte contracté.

Toutes les notions mises en place jusqu'ici vont nous permettre de réaliser l'ultime étape de notre démarche, la sélection des contenus de T en vue de l'élaboration de t.

3. Sélection des contenus de T en vue de l'élaboration de t

Nous allons conserver :

- en tenant compte du 1er critère (nouveau) les contenus de T qui apportent un contenu nouveau
- en tenant compte du 2ème critère (hiérarchisation) les contenus qui occupent la position hiérarchique la plus élevée (informations de rang I) c'est-à-dire les contenus qui ne sont déductibles d'aucun autre, mais desquels peuvent dépendre tous les autres contenus du texte.

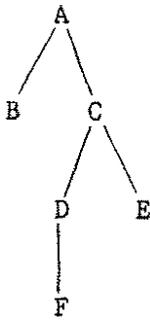
Les notions présentées permettent de sélectionner comme informations de rang I pour le texte 6 ce que nous présentons dans l'ex. 9 :

Ex. 9 : { TANDIS QUE } L'EUROPE DISCUTE VAINEMENT
 L'AMERIQUE SURPRODUIT DES OBJETS INDUSTRIELS
 UN TOURNANT DANS LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A LIEU ENTRE 1919 ET 1929
 L'ESTHETIQUE INDUSTRIELLE NAIT EN AMERIQUE

La notation en majuscules souligne le fait que nous ne nous attachons pas ici aux signifiants en tant que tels mais aux contenus.

Le 2ème critère, qui contribue à sélectionner les informations de rang I, permet aussi d'effectuer des choix à l'intérieur des informations de rang II, III, IV, etc. Examinons l'exemple 10 :

Ex. 10 :



Si l'on doit choisir entre deux contenus de même rang II, on pourra être amené à choisir C plutôt que B dans la mesure où tout un ensemble de contenus D, E, F dépend de C, alors que B est une branche stérile.

Si l'on décide de retenir F, on doit nécessairement retenir D et C pour maintenir la cohérence de l'organisation des contenus.

C'est là une notion importante, la cohérence des informations à l'intérieur de t devant être le reflet de la cohérence des informations à l'intérieur de T.

Evidemment, le critère 2 (hiérarchisation) agit conjointement au critère 1 (nouveauté). Si l'on revient à 7(a), B et C étant sur le même plan hiérarchique (informations de rang II), on doit leur faire subir le même traitement -ou les conserver ou les éliminer- si l'on tient compte du seul critère 2, mais on peut décider par exemple de conserver B s'il apporte un contenu nouveau, donc en faisant jouer le critère 1.

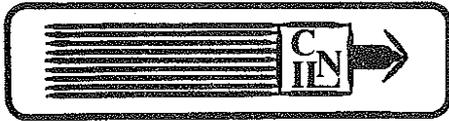
Le critère 2 peut agir aussi conjointement au critère 3 (rhétorique). Ainsi à l'intérieur de l'ex. 9, nous avons discuté sur la nécessité de garder ou non L'EUROPE DISCUTE VAINEMENT, dont aucun autre contenu ne dépend, alors que la quasi totalité des contenus du texte sont hiérarchiquement dépendants de L'AMERIQUE SURPRODUIT DES OBJETS INDUSTRIELS. C'est en fonction du critère 3 (rhétorique) que L'EUROPE DISCUTE VAINEMENT a été finalement retenu.

Cet exposé très schématique devrait permettre de se faire une idée de la manière dont le CILN cherche à résoudre les problèmes complexes posés par la sélection de l'information d'un texte à contracter, problèmes qui dépassent de loin le cadre volontairement limité dans lequel ils ont été posés et rejoignent sans aucun doute les préoccupations de nombreux linguistes.

Ex. 6 : Texte T

P1) "Tandis que la vieille Europe s'épuisait en vaines discussions purement spéculatives sur la façon dont l'esthétique devait traiter l'industrie, la jeune Amérique, elle, produisait intensément à un rythme colossal des objets industriels, sans se préoccuper de considérations doctrinales. (P2) La décade qui va de 1919 à 1929 marqua un tournant décisif dans l'histoire de la production industrielle. (P3) A l'époque, on pouvait noter les symptômes les plus criants d'une surproduction évolutive. (P4) On fabriquait, à tort et à travers, une marée de produits horribles qui inondaient le marché, et dont le nombre excédait largement les possibilités normales d'achat ou de vente de la clientèle. (P5) Ce bric-à-brac de produits de toutes sortes, généralement clinquants, fabriqués en très grande série à tort et à travers avec la seule préoccupation que "ça marche", avait pour caractéristique principale d'être affreux. (P6) Qu'il s'agisse d'ascenseurs, de moulins à café, de simples boulons, de grues, ou de chambre à coucher, seul comptait le prix de revient. (P7) Mais, en dehors de cette double considération du bon fonctionnement et du prix très compétitif, toute allusion à l'harmonie interne, à la propreté extérieure du produit, à son emballage comme à sa présentation, aurait paru déplacée. (P8) C'est dans ce climat exceptionnel, au milieu d'une pléthore de produits manufacturés, que naquit, tout en haut d'un gratte-ciel de la 5ème Avenue (au 54ème étage du 500, Fifth Avenue), l'esthétique industrielle.

D. HUISMAN et G. PATRUX : L'Esthétique industrielle
(P.U.F. 1965).



3. Ouvrages généraux *

(ouvrages concernant les "techniques d'expression" qui traitent dans une de leur partie de la contraction de texte).

- 3.1 : P. DUCASSE, Formation intellectuelle et méthodes d'expression, Paris, DUNOD, 1968 (2ème édition), 2 vol. (1 : Techniques fondamentales; 2 : Méthodes de contrôle et d'entraînement).

Quelques mots seulement (t.1, 2ème partie, IV) sur la rédaction des résumés.

- 3.2 : D. BARIL - J. GUILLET, Techniques de l'expression, Paris, Sirey, 1969, 2 vol. (plus fascicules complémentaires pour les professeurs).

Dans ce classique des techniques d'expresssion, c'est le Ch. VI du t.I qui est consacré au résumé. Après avoir examiné "à quoi sert un résumé", les auteurs en proposent une méthode fondée sur la compréhension du texte de départ et la recherche de son plan, puis ils formulent quelques principes concernant "la réduction et la rédaction". Un exercice d'application commenté est ensuite présenté, suivi de cinq exercices avec corrigé, et de vingt-cinq textes de longueur variée.

Le 1er chapitre du t.2 offre dans sa 1ère partie des études de plan, et dans la seconde une nouvelle série de textes à résumer. Les corrigés de tous les exercices figurent dans le fascicule complémentaire correspondant.

- 3.3 : J. ALMERAS - D. FURIA, Méthodes de réflexion et techniques d'expression, Paris, Colin, coll. U 1969 (5ème éd. 1975).

Le livre I de cet ouvrage ("les opérations logiques et les moyens d'expression") propose des exercices qui pourront préparer à la contraction (analyse d'un texte, synthèse, procédures de rédaction). On trouvera dans le livre II une centaine de textes sur les problèmes sociaux de la civilisation industrielle.

* La première partie de cet article est parue dans Condenser n° 1.

3.4 : P. SALLES - Y.SIMON, L'expression et la communication dans la vie sociale et professionnelle, Paris, Dunod, 1970, coll. Université et technique.

Présentation, classique mais intéressante, dans la 2ème partie (p. 178 et suiv.) de la méthode de la contraction de texte, avec un exemple et un exercice d'application. A noter que le terme "contraction" recouvre ici "le résumé" d'un texte, "la contraction d'un document unique" et la "note de synthèse", qui sont successivement étudiés.

3.5 : F.VANOYE, Expression. Communication, Paris, Colin, Coll. U 1973 (avec un livret annexe).

Dans cet ouvrage, par ailleurs fort intéressant, on ne trouvera (p. 80 à 82) qu'une très rapide présentation de la technique du résumé avec trois exemples commentés. Quelques indications complémentaires, tout aussi succinctes, dans le livret annexe (p. 32).

3.6 : Cl. BEGUE - A. PETROFF, Communication : vol. 1 : Concepts linguistiques, vol. 2 : Traitement pédagogique de la transmission orale et écrite, Paris, Editions Modernes Média, s.d. (1974).

Le premier fascicule n'étant qu'un ensemble de textes définissant des concepts linguistiques fondamentaux, c'est au second que l'on se reportera, et plus particulièrement aux cahiers 3 et 4. On y trouvera - plus largement développées - les idées présentées en 1.3 et centrées ici autour de deux thèmes :

- l'analyse de "l'organisation d'un texte" (cahier 3) : hiérarchie des éléments, noyaux et catalyses, redondances et indices, etc...

- la "réduction et l'amplification" d'un texte (cahier 4), où la contraction, avec ses impératifs et ses contraintes, est définie par rapport aux exercices voisins. Ces considérations, toujours très suggestives, même si certaines peuvent être discutées, sont à lire avec beaucoup d'attention, ne serait-ce que parce qu'elles sont les seules réflexions théoriques systématisées sur la question.

3.7 : J. LAVERRIERE - M. SANTUCCI - R. SIMONET, 100 fiches d'expression écrite et orale à l'usage des formateurs, Paris, Editions d'Organisation, 1975.

La fiche n° 39 est consacrée au "résumé-contraction": aucune méthode n'y est proposée, sinon celle de confronter plusieurs résumés d'un même texte pour parvenir à un "résumé général" mieux réussi. D'autres fiches, en particulier au ch. III, peuvent servir à la préparation de l'exercice.

3.8 : P. JOEFFROY-FAGGIANELLI - L.R. PLAZOLLES, Techniques de l'expression et de la communication, Paris, Nathan, coll. N 1975.

L'étude du résumé (présentée en II 1-b, p. 46 à 52) prend place parmi les différents exercices possibles de "réduction" d'un texte. La méthode définie, fondée sur les objectifs à atteindre, reste toute classique : lecture et compréhension globale, analyse de détail, synthèse générale, rédaction du résumé ; en guise d'illustration, le résumé d'un texte de S. de Beauvoir.

3.9 : J. CLARET, Le choix des mots, Paris, P.U.F. Collection "Que sais-je?" n° 1630, 1976.

Dans cet ouvrage assez disparate, trois pages (116 à 119) sont consacrées à "la lecture et au résumé". On y retrouve les consignes et conseils habituels.

3.10 : B. COCULA - C. PEYROUTET, Didactique de l'expression : de la théorie à la pratique, Paris, Delagrave, Collection G. Belloc, 1978.

La trentaine de pages (p. 75 à 106) consacrées ici à la contraction de texte méritent de retenir l'attention.

La méthodologie proposée, comme c'est de règle dans ce manuel, repose sur des éléments de linguistique introduits dans le premier chapitre. La contraction de texte trouve ainsi sa justification théorique dans des développements précédents : idée de redondance, analyse sémique, découpage en "unités de signification", structure du paragraphe. La démarche conseillée, décomposée en six étapes, vise alors à découper le texte en "unités de signification", pour aboutir à un plan cohérent à partir duquel sera construite la contraction. Un tableau récapitulatif résume l'ensemble, et des exercices gradués (avec corrigé en fin de volume) permettent une application progressive.

Certaines procédures pourraient être plus explicites, la définition et le découpage des "unités d'information" par exemple, mais la présentation d'une méthodologie appuyée sur la nature du langage et sur les objectifs de l'exercice provoquent une réflexion intéressante sur les fondements du travail à effectuer.

3.11 : J. ALMERAS - P. NOBLECOURT - J. CHARTRUSSE, Pratique de la communication (méthodes et exercices), Larousse, Paris 1978.

Ce manuel, écrit à l'intention des élèves des lycées d'enseignement professionnel et des usagers de la formation continue, regroupe en cinq chapitres

les principales activités de communication.

Le chapitre III "Résumé" concerne directement notre propos : on y trouvera (p. 117 à 176) un ensemble intéressant d'exercices (avec corrigés), divisés en exercices d'observation, de compréhension et d'entraînement, et répartis en trois thèmes : - pourquoi, pour qui résumer ?

- le résumé des faits et des actions dans un texte
- le résumé des idées dans un texte

L'ouvrage, sans prétention théorique, pourra servir de bonne initiation à la contraction de texte pour tout public.

3.12 : G. NIQUET : Structurer sa pensée, structurer sa phrase - Techniques d'expression orale et écrite (Formation continue - niveau supérieur). Paris, Hachette, 1978, 240 p.

Ensemble d'exercices, répartis en dix chapitres, qui ont pour but de faire prendre conscience des opérations mentales qui interviennent dans la réalisation de tout écrit organisé et d'améliorer par la pratique la compétence des étudiants. Le chapitre 9 (Synthétiser, p. 88 à 99) peut être utilisé comme une introduction à la contraction de texte.

3.13 : G. NIQUET - R. COULON : L'Expression pour tous - Techniques d'expression orale et écrite (Formation continue - niveau intermédiaire). Paris, Hachette, 1979, 206 p. (plus un cahier d'activités et de travaux, et une cassette; usage collectif).

Même conception que le précédent, mais d'un niveau plus élémentaire. Quelques exercices là encore pourront servir à l'initiation au résumé.

4. Ouvrages de préparation au baccalauréat

Nous ne mentionnerons ici que les plus connus de ces ouvrages; un "banc d'essai" des guides pour le français au baccalauréat est paru dans le Monde de l'Education n° 38 d'avril 1978 (p. 44-47); nous nous permettons d'y renvoyer le lecteur.

4.1 : J. THORAVAL, L'épreuve anticipée de français au nouveau baccalauréat vol. 3 : le résumé et l'analyse d'un texte, Guide Pratique Bordas n° 862, Paris, 1970, 128 p.

Après l'exposé d'une méthode (?), l'auteur propose le corrigé de 24 textes successivement "résumés", "analysés", puis "commentés"; beaucoup sont des textes littéraires (classés par thèmes).

4.2 : H. BENAC, L'écrit et l'oral de français au baccalauréat, Paris, Hachette, coll. "Faire le Point", 1970, 320 p.

Ouvrage riche et complet, mais qui commence à dater et ne présente rien d'original sur le sujet qui nous intéresse.

4.3 : M.A. BARBERIS, Objectif Bac : Guide pratique de l'épreuve écrite de français, Paris, Larousse, 1977, 320 p.

Sans doute l'ouvrage le plus intéressant et la préparation la plus méthodique : l'auteur l'a divisé en quatre parties :

- "propositions" : textes officiels, commentaires sur les trois types de sujet
- "Annales" : six ou sept sujets de chacun des trois types avec corrigés et explications
- "expériences lycéennes" : un choix de sujets faits dans une classe de première
- "références et documents" : textes variés et souvent originaux traitant des problèmes de la culture et de l'art.

L'ensemble est remarquable par la richesse de l'information et l'acuité du sens critique; le résumé est malheureusement traité en parent pauvre.

4.4 : B. LECHARBONNIER, Les bases du français (seconde-première), Paris, Nathan, 1976, 64 p.

Le chapitre 4 est consacré à "la technique de la contraction de texte" (p. 45 à 56) : il s'agit en fait d'une présentation très succincte, avec des exemples commentés, des différents sujets du baccalauréat. Ces bases apparais-

sent en définitive bien minces.

4.5 : Français Première et Terminale - Bac :

tome 1 : J.C. POMPOUGNAC, De l'analyse au commentaire (exemples et corrigés)

tome 2 : E. LANDOWSKI, Résumé, discussion, essai littéraire (méthodes et applications)

Paris, Pédagogie Moderne, 1974, 208 p. et 184 p.

Ensemble très original; une orientation nettement linguistique et ouverte aux nouvelles méthodes d'approches des textes, une progression très étudiée avec des éléments d'information et de réflexion.

Le ch. I du second tome traite du résumé et de l'analyse avec une certaine originalité, sinon quant au fond, du moins pour la forme.

N.B. : On annonce la parution en 1980, chez le même éditeur, de :

E. LANDOWSKI, L'Epreuve de français (1er et 3ème sujet) au baccalauréat
Collection "Lycée", 197 p.

4.6 : D. GOUPIL, L'année Bac ... (périodique annuel) : Français, l'épreuve anticipée, sujets et corrigés, Guides Pratiques Bordas, 160 p.

Le "premier sujet" (analyse ou résumé, suivi d'une discussion) est présenté de la page 5 à la page 83. Après un rappel des textes officiels et une introduction méthodologique d'intérêt limité, on trouve des sujets avec corrigé et des exercices d'entraînement.

4.7 : Classiques HACHETTE. Série R.A.S. Sujets commentés de français, Bac (périodique annuel), vol. 1 : Premières et terminales : séries A,B,C,D,E
vol. 2 : Premières et terminales : séries F,G,H

- Vol. 1 (1978) : Résumé et analyse p. 5 à 88. Quelques indications de travail et conseils généraux utiles précèdent quatorze textes assortis d'un corrigé assez richement commenté et d'une bibliographie intéressante sur le thème traité.

- Vol. 2 (id.) : Résumé et analyse p. 5 à 101 : Présentation de même genre, mais bien adaptée à un public non "littéraire" - les seize textes proposés sont classés par thèmes ("L'éducation", "la condition féminine", "les media", "la ville", etc...)

4.8 : Bonnes copies de baccalauréat - Français : vol. 1 : Commentaire de texte, vol. 2 : Dissertation, essai, Paris, Hatier (périodique annuel)

Excellente idée que celle de proposer un choix des meilleures copies du

baccalauréat avec des commentaires détaillés. Malheureusement, rien ne concerne le premier sujet ... qui - semble-t-il - n'est généralement pas dédaigné par les candidats.

4.9 : Les annales VUIBERT (publications périodiques annuelles)

- 1) compositions françaises, première et terminale (avec ou sans corrigés)
- 2) Français et philosophie, série F,G,H (avec ou sans corrigés)

Indispensables pour avoir une vue d'ensemble des sujets effectivement proposés; les corrigés sont de valeur inégale.

4.10 : S. & A. SEAILLES, Analyse, résumé, commentaires de textes français (sujets commentés et corrigés), Concours administratifs Catégorie B, Examen spécial d'entrée à l'Université (niveau baccalauréat) Paris, HACHETTE-FORMATION, 1979, 318 p.

Après un répertoire des différents concours administratifs (ch.1), les auteurs proposent succinctement des remarques générales sur les exercices proposés (ch.2), et des conseils de méthodes (ch.3). Suivent ensuite trois chapitres qui constituent le gros de l'oeuvre :

- ch.4 : la pratique du résumé
- ch.5 : la pratique de l'analyse
- ch.6 : le résumé ou l'analyse de textes ou de documents administratifs, où l'on trouve, pour chaque série, un ensemble d'épreuves commentées et corrigées. Le dernier chapitre ("Entraînement à la pratique des épreuves") offre quatre exercices avec un "questionnaire autocorrectif" et un corrigé. L'annexe, très complet (bibliographie, origine des textes, index des thèmes, etc...), par lequel se termine ce manuel, en facilite la consultation.

Bien que la méthodologie qu'il propose ne soit pas très originale, cet ouvrage, qui se veut avant tout guide pédagogique et instrument de travail, rendra d'éminents services par la clarté de sa présentation et la rigueur de ses conseils; il constitue en outre un recueil d'épreuves variées et authentiques données ces dernières années aux principaux concours de la catégorie B et à l'examen spécial d'entrée à l'Université.

N.B. : A signaler dans la même collection :

M.ALBERT - M.POTTIER : Epreuves de français : orthographe, grammaire, rédaction, explication, rétablissement et résumé de textes (concours de catégorie C - niveau B.E.P.C.)

5. Recueils de textes

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous signalons en particulier :

5.1 : M.A. BAUDOUY - R. MOUSSAY, Civilisation contemporaine : Aspects et problèmes, Paris, Hatier 1965.

190 textes d'auteurs modernes ou contemporains, classés par thèmes : la notion de civilisation, le travail, les acquisitions de l'esprit, problèmes de civilisation, perspectives nouvelles.

A signaler : - un index des auteurs, avec brève notice bibliographique
- un index des thèmes (47 sont répertoriés, dont certains avec des sous-rubriques).

5.2 : J. FLEURY - H. GESLIN, Techniques d'expression française, Paris, Editions André Casteilla, les Nouveautés de l'Enseignement, 1968.

En dépit de son titre, cet ouvrage n'est guère qu'un recueil de textes (une cinquantaine au total), classés en trois rubriques ("Observons la vie contemporaine", "Cultivons notre esprit", "Synthèse") et tirés d'auteurs des XVIIe (Pascal, Montaigne) et XXe siècles (d'Aragon à Saint Exupéry). Certains de ces textes, ceux dont les caractéristiques littéraires ne sont pas trop marquées, pourront être proposés pour un résumé, même s'ils n'ont pas été recueillis dans cette intention.

5.3 : C. DUBOIS - J. LAC, La civilisation par les textes, Paris, F. Nathan, 1969.

Ces pages ont été choisies "en vue de l'épreuve de français aux examens et concours (résumé, analyse, discussion)". Les textes présentés (65), des XIXe et XXe siècles sont classés par thème ("Récits", "Sciences et techniques", "Histoire", "Arts et Lettres", "Education", "Vie sociale", "Vie morale"). Deux textes analysés sont proposés en fin de volume.

5.4 : P. BRUNEL - D. HUISMAN, Grands thèmes littéraires (Classes de 1ère et terminales), Paris, F. Nathan, 1970.

Recueil de textes exclusivement littéraires, mais comportant de nombreux textes "à idées"... du genre de ceux qu'affectionnent les correcteurs du baccalauréat ! Là encore un classement par thèmes : "les thèmes tragiques" (10 textes), "les thèmes lyriques" (10 textes), "le Moi" (8 textes), "les thèmes politiques" (12 textes), "le Cosmos" (10 textes), "la mort" (12 textes).

5.5 : G. BELLOC - G. NEGRE - D. BRAMINI-CHAPUIS, L'homme et le monde moderne, Paris, Delagrave, Collection G. BELLOC, 1977

Ce manuel présente 200 textes, accompagnés de sujets de dissertation (générale) et d'exercices d'entraînement aux techniques d'expression et de communication. Ces textes, d'époques et d'auteurs très divers (d'Alain à S. Weil, de Montaigne à M. Foucault), sont en général intéressants et bien choisis; ils sont regroupés ici encore par thèmes (eux-mêmes parfois détaillés en sous-rubriques) : "un monde nouveau", "la science", "le monde du travail", "le divertissement et les loisirs", "l'art et la vie moderne", "une nouvelle montée des périls", "progrès et civilisations", "culture et humanisme", "la quête du bonheur".

5.6 : Les sujets de français au baccalauréat 77, dans le Monde de l'Education, septembre 1977.

5.7 : Les sujets de baccalauréat 1978 (français et philosophie), dans le Monde de l'Education, septembre 1978.

5.8 : Les sujets de baccalauréat 1979 (français et philosophie), dans le Monde de l'Education, septembre 1979.

5.9 : Les sujets de baccalauréat 1980 (français et philosophie), dans le Monde de l'Education, septembre 1980.

Ces publications périodiques d'un mensuel bien connu donneront une juste idée des sujets proposés chaque année à l'examen de fin d'études secondaires.

6. Le résumé documentaire

Nous nous proposons de recenser dans cette rubrique les travaux concernant la conception, le rôle et l'utilisation de la contraction de texte dans les sciences documentaires. Cette ébauche sera précisée dans les numéros ultérieurs.

6.1. : J. CHAUMIER, Les techniques documentaires, Paris, P.U.F., Collection Que sais-je? (n° 1419), 1971 (2ème éd. 1974)

Cet ouvrage, même s'il date un peu aux yeux des spécialistes, permettra de comprendre quelle est la place de la contraction dans la "chaîne documentaire".

6.2 : D. LE ROUX, Le résumé : une approche linguistique, 1978, 47-VI p.; annexes, bibliographie.

Mémoire de D.E.S.S. du cycle supérieur de spécialisation en information et documentation de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (27 rue Saint-Guillaume 75341 Paris Cedex 01).

6.3 : P. DELCAMBRE - E. FICHEZ-VALLEZ, De la "contraction de texte" à la "reformulation".

dans les Actes du Premier Congrès Français des Sciences de l'Information et de la Communication (Compiègne, 21-23 avril 1978)

Fascicule 2 ("L'écrit et le document"), sous presse.

6.4 : R. POUZET, "Typologie de la contraction de texte", in CONDENSER n° 2, p.5-18 (janvier 1981), Cahiers du C.I.L.N., Clermont-Ferrand

Cet article, présenté dans ce numéro même, étudie d'abord les différentes contraintes qui peuvent être imposées à la contraction de texte, explicitant même certaines d'entre elles sur la nature desquelles on ne s'était jamais interrogé. Est proposée ensuite, à partir de cette analyse, une distinction des différents types de contraction, qui vont du résumé scolaire à l'indexation. Une bibliographie intéressante termine ce travail.

Cette étude, qui tente de clarifier une situation fort confuse, était indispensable et pourrait servir de base à une remise en ordre terminologique qui paraît s'imposer.

(Cette bibliographie commentée sera complétée et mise à jour dans les prochains numéros de CONDENSER)
